

MODALITES D'ACCES ET D'ACCUEIL DU PUBLIC - PISCINE PAUL BOUTEFEU

PERIODE SCOLAIRE 2020/2021

OUVERTURE AU PUBLIC :

Lundi : 16h30/17h45 - 17h45/19h30

Mardi : 10h30/12h - 12h/13h15 - 16h30/18h* - 18h/19h30*

Mercredi : 8h30/10h30 - 10h30/12h - 15h/17h30 - 17h30/19h30

Jeudi : 7h/8h30 - 16h30/17h45

Vendredi : 12h/13h30 - 18h30/19h45 - 19h45/21h

Samedi : 8h00/10h15 - 10h15/12h** - 15h/17h30 - 17h30/19h30

Dimanche : 8h30/10h** - 10h/12h

*Petit bassin uniquement

**Grand bassin uniquement

INSCRIPTIONS :

Les inscriptions sur les différents créneaux grand bassin et petit bassin peuvent s'effectuer en ligne sur le site de la ville de Noyon ou par téléphone aux horaires d'ouverture de la piscine. Il est possible de réserver jusqu'à 4 créneaux maximum. Après chaque séquence honorée, il sera possible de se réinscrire pour un nouveau créneau. Un justificatif d'identité ou le récépissé de réservation sera exigé à l'entrée.

PRATIQUE :

Le grand bassin est exclusivement réservé à la pratique de la natation en couloir. Le petit bassin est destiné aux non nageurs, aux familles et aux pratiques d'aquaforme.

FREQUENTATION :

Le grand bassin sera divisé en 5 couloirs de nage, pour un total de 35 nageurs maximum. Si des couloirs sont réservés (associations, leçons), le nombre de nageurs sera proportionnel au nombre de couloir restant. Le petit bassin comportera un maximum de 25 personnes. Le public ayant réservé dans le petit bassin ne pourra accéder au grand bassin et vice versa. Les enfants de moins de 14 ans doivent s'inscrire et être accompagnés d'un adulte inscrit également.

SÉCURITÉ SANITAIRE :

Il est obligatoire de respecter les sens de circulation et le fléchage (vestiaires, douches et bords de bassins) pour la sécurité sanitaire de tous.

Le port du masque est obligatoire dans les parties communes mais interdit sur les bassins. Les casiers de vestiaire sont de nouveau utilisables pour les affaires personnelles.

Il est nécessaire de respecter les mesures barrières et la distanciation physique.

ZONES FERMÉES :

Ne seront pas accessibles :

- Les sèche-cheveux
- Les gradins, les solariums, les espaces accompagnateurs (hall et mezzanine)
- Les locaux pour matériel, la pelouse

